

Côte-d'Or

plus belles, plus sûres, nos routes



cotedor.fr



RD 976 à Talmay

Le Département a engagé 120 000 € pour la réfection d'un pont à Talmay

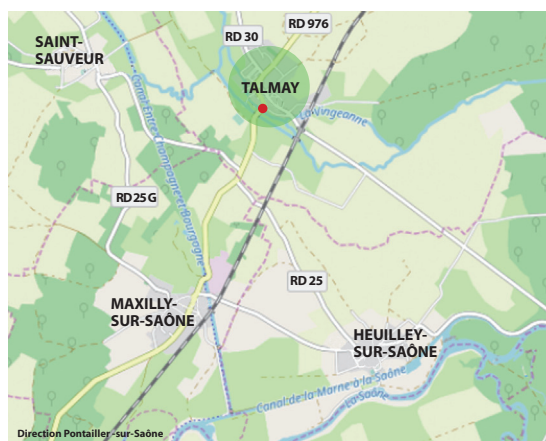


Dans le cadre de sa politique d'aménagement des territoires, le Département de la Côte-d'Or s'engage pour l'amélioration et l'entretien du réseau routier départemental afin de faciliter la circulation sur ses territoires et garantir un maximum de sécurité aux usagers.

Le Département a procédé aux travaux de confortement du pont sur « la Vingeanne » sur la RD 976 près de Talmay. L'ouvrage d'art se situe dans le périmètre de protection du Château de Talmay classé monument historique.

Les travaux ont porté sur une réfection générale des maçonneries, la réalisation d'une étanchéité et la réfection de la couche de roulement.

Le Département a financé ces travaux à hauteur de 120 000 €.



Marie-Claire Bonnet-Vallet
Dominique Girard
Conseillers Départementaux
du canton d'Auxonne

François Sauvadet
Ancien Ministre
Président du Département
de la Côte-d'Or

Côte-d'Or

plus belles, plus sûres, nos routes



Avant travaux



120 000 € engagés par le Département de la Côte-d'Or

Les travaux réalisés

- Réfection générale des maçonneries
- Réalisation de l'étanchéité du pont
- Pose d'une bande de résine pour matérialiser le cheminement des piétons à la place des trottoirs
- Renforcement des bandeaux de voûte
- Réfection de la couche de roulement

Pendant travaux



La maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre ont été assurées par le Département de la Côte-d'Or.

Le groupement d'entreprises GANDIN / GRAGLIA BTP a réalisé les travaux.

Calendrier

Travaux de juillet à août 2019

Après travaux



Repères

L'ouvrage d'art se situe dans le périmètre de protection du Château de Talmay classé monument historique depuis le 24 juin 1993. Le cours d'eau passant à Talmay se sépare en deux bras, le lit principal est « la Vingeanne ».

L'ouvrage est en maçonnerie avec une voûte à travée unique de 9,60 m d'ouverture.

Au-dessus de l'ouvrage la largeur de chaussée est d'environ 6 m.

